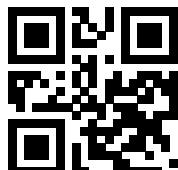


Ecrit par Echo du Mardi le 12 mars 2025

FSP ACT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 12 mars 2025 sous réserves d'incidents

FSP ACT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 500 euros
13 rue Paul Manivet 84000 AVIGNON
841 616 832 RCS AVIGNON
AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 24/07/2024, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 500 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Mathieu CHARDAIN. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société CHARDAIN PROJETS INGENIERIES ACTIONS, société SARL au capital de 15000 euros, ayant son siège social 13 rue Paul Manivet 84 000 AVIGNON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 503 464 570 RCS AVIGNON, Représentée par Monsieur Mathieu CHARDAIN.



Ecrit par Echo du Mardi le 12 mars 2025

Pour avis
La Gérance